

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2023

Monsieur le Maire constate l'absence de Jérémy BUNISSET, Manuel CAILLAUD qui donne procuration à Monsieur Le Maire, Alexandre RESTOU qui donne procuration à Yannicka QUENTIN et Isabelle LAMBERT qui donne procuration à Janine POUJOL. Il propose d'ajouter un thème à l'ordre du jour et quelques points au niveau des questions diverses.

1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 septembre.

Voté à l'unanimité des personnes présentes lors de ce conseil.

2° Election du 4° adjoint suite à la démission d'Aline DECOUTY

Aline DECOUTY a envoyé sa démission de son poste d'adjointe à Monsieur le Préfet en raison de ses obligations professionnelles. Elle reste conseillère municipale. Monsieur Sébastien ROUCHON se porte candidat à ce poste. Monsieur le Maire procède à l'élection du 4° adjoint avec les missions suivantes : affaires sociales, suivi des réseaux, suivi des travaux en remplacement du 2° adjoint chargé de cette tâche.

Vote : 12 voix pour Sébastien ROUCHON, 1 abstention

3° Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

Un fléchage a été réalisé pour recenser :

- L'utilisation de la géothermie : tous les terrains de la commune
- Les zones qui pourraient accueillir des panneaux photovoltaïques : le terrain de la Picarelle, terrain de Sofrelim, terrain communal entre le stade et la déchèterie, le parking de l'aire de service, le bâtiment du centre équestre, tous les toits des bâtiments et maisons présents sur la commune.

Voté à l'unanimité

4° Avenant pour les travaux de la maison DUVERT et point sur l'avancée du chantier

Le chantier devrait être terminé pour la fin de l'année. Les peintres viennent demain et la dernière fenêtre sera installée la semaine prochaine.

Les cuisines dans les 2 appartements ainsi que les rambardes d'escalier n'avaient pas été chiffrées précisément afin d'adapter au mieux ces éléments avec la situation en fin de chantier, ce qui rendra les appartements plus fonctionnels. L'entreprise DEGOIS a été sollicitée pour la fourniture des appareils ménagers pour un montant de 1 954,72 € ce qui porte le lot à 37 962 € au lieu de 36 785 soit une augmentation de 5,4 %.

L'entreprise DUCLOUX pour la fourniture des meubles de cuisine a établi un devis à 3 150 € ce qui portera le lot à 26 250 € au lieu de 23 100 € soit une augmentation de 13,6 %.

Voté à l'unanimité

5° Renouvellement de la ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne.

Le secrétaire de mairie précise qu'il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie afin de pouvoir payer les différentes factures avant la réception des subventions.

Voté à l'unanimité

6° Demande du tour du Limousin pour une arrivée à Masseret lors de l'édition 2025.

Monsieur le Maire propose cet évènement qui peut mettre un coup de projecteur sur notre commune et apporter des retombées. Les organisateurs demandent 25 000 € pour une arrivée d'étape. Le maire sollicitera la communauté de communes pour un accompagnement à hauteur de 50 %, comme cela avait été fait précédemment pour la commune d'Uzerche, et tous les autres partenaires possibles.

Voté à l'unanimité

7° Éclairage public, rénovation des lampadaires vétustes avec la FDEE19 dans le cadre du projet Éclairons Demain.

La Fédération accompagnera la commune pour la rénovation de 116 lampadaires vétustes sur les 220 points lumineux que compte Masseret. Notre reste à charge s'élèvera à 19 646 € pour un montant total de 73 478 €. Cette dépense sera amortie par les économies réalisées avec l'installation de lampes à LED moins énergivores.

Voté à l'unanimité

8° Adhésion à L'ALCOME.

Madame POUJOL, première adjointe, présente cette possibilité qui permet d'organiser une action d'éducation à l'environnement dans les 5 actions à définir pour l'obtention du Pavillon Bleu au Plan d'eau. Cette adhésion est gratuite et permet d'être accompagné par cet organisme pour la préservation de l'environnement.

Voté à l'unanimité

8° Questions diverses.

- **Point sur les inscriptions au repas de Noël ou colis**
Aujourd'hui 71 personnes sont inscrites au repas et 42 foyers ont choisi un colis.
- **Candidature collective avec la CCPU au dispositif Village d'avenir.** Monsieur le Maire informe les élus que le dossier présenté par la commune en collaboration avec la communauté de communes n'a pas été retenu pour ce premier appel à projets mais qu'il est en première ligne pour la session suivante.
- **Cartographie du cimetière.** L'entreprise chargée de cette tâche devrait être en mesure d'installer le plan à la fin de cette année.
- **Contrat du secrétaire de Mairie.** Le secrétaire de mairie a effectué 1 CDD de 3 ans renouvelé une fois. Il est indispensable désormais de passer à un CDI. La poursuite de cette collaboration est souhaitée par les 2 parties.
- **Inauguration de la maison médicale.** Monsieur le Maire propose de procéder à l'inauguration de la maison médicale en invitant toutes les collectivités qui ont participé au financement : l'État, le Département et la Région. Les élus souhaitent réaliser cette action au printemps lorsque la maison médicale sera devenue maison de santé.
- **Vœux du maire.** Monsieur le Maire soumet la date du 19 janvier 2024 ce qui correspond au 3^e vendredi de janvier comme à l'habitude.
- **Recensement.** Monsieur le Maire rappelle que Aurélie Vergnaud, qui avait déjà effectué cette tâche, a accepté de se charger de cette opération. Elle commencera le 18 janvier 2024.
- **Boucherie** Monsieur le Maire donne le montant des devis pour le changement du chauffe-eau et petits travaux dans les chambres froides pour un montant respectif de 976 € et de 205 €.
- **École** Monsieur le Maire explique que le couvreur viendra démonter les cheminées dont l'école n'a plus usage et qui menaçaient de créer des problèmes.
- **Jardin du souvenir** Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la pose d'une plaque sur le jardin du souvenir. Celle-ci recensera le nom de toutes les personnes dont les cendres y seront dispersées.
- **Émission France Bleue Limousin :** Monsieur le Maire informe qu'il a été contacté afin d'accueillir le mercredi 22 novembre les équipes pour un reportage en direct sur la commune.

- **Visite de la station d'épuration.** Monsieur le Maire prendra contact avec les représentants de la SAUR pour définir une date. Les élus proposent le vendredi après-midi 1^{er} décembre ou 8 décembre.

La secrétaire de séance,
Claire CROCHER



Le Maire,
Bernard ROUX

